

# **CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE**

## **1) L'équipement**

### *- Location :*

Les locations de nos chalets et mobil-home se font sur 2 ou 3 nuits minimum en basse saison et du 28 juillet au 17 août 2018 en forfaits week-ends (du samedi au mardi), forfaits mid-weeks (du mardi au samedi) ou par semaine entière (du samedi au samedi ou du mardi au mardi), à partir de 15h le jour de l'arrivée jusqu'à 11h le jour de départ.

La location de nos hébergements insolites se fait à la nuitée, sans durée de séjour minimum requise ni jour d'arrivée imposé.

ATTENTION : pour raisons de sécurité et d'assurance, il est interdit de dépasser le nombre d'occupants prévus dans chaque location.

### *- Emplacement Individuel et Emplacement Groupe*

Camping alliant confort, nature et respect de l'environnement.

Des emplacements spacieux et semi ombrageux, un contact privilégié avec la nature vous permettra de passer des vacances au calme au bord de l'eau.

Tous nos emplacements sont équipés de borne électrique 10A avec prises européennes.

Munissez-vous d'un adaptateur, location possible sur place, à 3€ par séjour ou bien disponible en vente pour 8€.

### *- Salle :*

La salle est équipée (vaisselles, tables et chaises) pour un maximum de 90 personnes. Vous aurez à disposition une cuisine avec frigo, micro-onde, gazinière, évier ainsi qu'un espace bar. Le locataire s'engage à respecter le règlement affiché dans la salle et à rendre les équipements dans un état équivalent à celui qu'il avait trouvé en arrivant. Tout manquement à ces obligations entraînera la retenue du dépôt de garantie pour dédommagement. Des frais de nettoyage peuvent être retenus sur le dépôt de garantie à hauteur du préjudice si celui-ci s'avère être insuffisant, sur la base de 40 € de l'heure.

## **2) Tarifs**

### *- Location :*

Nos prix comprennent : la location d'un hébergement et/ou d'un emplacement.

Ne sont pas compris : la taxe de séjour, les suppléments tels que certaines activités, les locations diverses.

### *- Emplacement Individuel :*

Nos prix comprennent : la location d'un emplacement.

Ne sont pas compris : la taxe de séjour, les suppléments tels que certaines activités, les locations diverses.

### *- Emplacement Groupe :*

Nos prix comprennent : la location d'un emplacement à 5,80 € par nuitée, par jeune (quel que soit son âge) et par encadrant.

La location de frigo est de 5 € / jour.

### *- Salle :*

Nos prix comprennent : la location de la salle.

### *- Pour tous nos équipements :*

Ne sont pas compris : la taxe de séjour, les suppléments tels que certaines activités, les locations diverses.

## **3) Réservation**

### *- Location :*

Pour toute réservation de location d'hébergement intervenant moins de 30 jours avant votre arrivée, vous devrez régler la totalité du montant de la location.

### *- Emplacement individuel :*

La réservation peut être effectuée sur place dès votre arrivée sur le site, avec le règlement de l'intégralité du séjour.

Elle peut être également faite à l'avance sous réserve du versement d'un acompte de 35%, le solde pourra être

réglé le jour de votre arrivée.

- *Pour tous nos équipements :*

Toute réservation sera effective et ne pourra être confirmée qu'à réception du contrat de réservation accompagné d'un acompte de 35% (hors frais de dossier). Le solde de votre séjour devra être réglé 30 jours avant votre arrivée.

En contrepartie du versement de ce solde, la SAS Camping du Lac de la Tricherie s'engage de manière ferme et définitive à mettre le bien loué à disposition du client et à rembourser le client en cas d'annulation justifiée par un cas de force majeure.

**\*ATTENTION\* Vous ne recevrez aucun rappel de règlement de notre part.** A réception de votre règlement du solde, nous vous ferons parvenir un mail, ou un courrier, qui sera à présenter à votre arrivée. En l'absence du règlement de ce solde dans les délais précités, la location sera considérée comme annulée d'office et toutes sommes versées resteront acquises au camping.

#### **4) Caution**

- *Location :*

A l'arrivée, une caution en chèque de 300€ pour les Chalets et Mobil-Home et 100€ pour les Hébergements Insolites, sera demandée en garantie d'une restitution de la location en bon état. Cette caution sera restituée le jour du départ, après inventaire, sous réserve de matériel manquant ou détérioré.

- *Emplacement Individuel et Emplacement Groupe :*

Une caution de 10 € vous sera demandée si vous souhaitez louer un adaptateur de prise électrique.

- *Salle :*

Une caution de 700€ vous sera demandée à la remise des clés.

#### **5)Taxe de séjour**

- *Location, Emplacement Individuel et Emplacement Groupe :*

0.55€ par jour et par personne de 18 ans et plus sera réglée sur place.

#### **6) Modification de dossier**

A réception de l'acompte de confirmation, toute location est définitive et nominative. Toute modification au contrat devra être signalée au préalable et ne sera possible qu'après accord du camping.

Toute annulation de séjour ne donnera lieu à aucun remboursement.

#### **7) Assurance (pour la salle uniquement)**

Vous devrez avoir une assurance de responsabilité civile, pour couvrir les éventuels dommages que vous puissiez causer.

#### **8)Assurance annulation sans « franchise » (facultatif). Contrat visible sur notre site internet, envoi par courrier ou mail à votre demande.**

Nous vous recommandons de souscrire notre garantie assurance qui s'élève à 3% du total du séjour (hors frais de dossier et taxe de séjour). L'assurance est à régler à la réservation. Les modalités de remboursement sont appliquées conformément aux clauses dudit contrat.

#### **9) Tribunal compétant**

En cas de litige, le tribunal sera celui de la Roche sur Yon.